

La NEUCHATEL TRANSPORT CARD



Objectif

La Carte est offerte aux touristes séjournant dans un hôtel ou un établissement parahôtelier neuchâtelois et se base sur un accord entre la Communauté tarifaire neuchâteloise Onde Verte (CTNE) et Tourisme neuchâtelois. Elle donne droit au libre accès aux transports publics sur l'ensemble des zones du périmètre de la CTNE à l'exception de la zone 42.

Rayon de validité du titre de transport forfaitaire

La Carte est valable dans toutes les zones Onde Verte (hormis la 42), auprès de toutes les entreprises de transport en commun desservant ces zones, selon le plan de zones officiel Onde Verte, et pour toutes les courses à l'horaire des entreprises de transport participantes.

Durée de validité

Le Carte est valable dès que tous les champs ont été complétés au stylo bille lisiblement et sans rature par le personnel de l'établissement émetteur, dès le check-in chez l'hébergeur et jusqu'à minuit le jour du départ, mais pour un maximum de 15 jours.

A la signature du contrat, dans les cases « nombre d'adultes / enfants », veuillez indiquer le nombre de personnes qui utiliseront cette carte de libre parcours pendant la durée du séjour, afin de pouvoir les préparer en temps utile.

Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler au 078 815 08 67



TRANSPORT CARD 2016
(2.) (TK)(V)

Nom / Prénom :

valable du / / 2016

au / / 2016

Timbre et signature de l'établissement :

Toutes les zones ONDE VERTE (sauf la 42), 2^{ème} classe, carte personnelle non transmissible, valable seulement si dûment complétée, destinée aux clients d'établissements hôteliers et paradiétiens situés sur le territoire du canton de Neuchâtel. Carte valable (15 jours max.) durant le séjour jusqu'à la fin des services de transports réguliers. Ne peut être ni remboursée ni échangée. Sur demande, la présentation d'une pièce d'identité avec photo pourra être exigée.

